



**AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
PRINCIPAL de 1^{ère} classe
SESSION 2021**

Le **centre de gestion de la FPT du Loiret** (centre organisateur)

En convention avec

Le centre de gestion du Cher

Le centre de gestion d'Eure et Loir

Le centre de gestion de l'Indre

Le centre de gestion de l'Indre et Loire

Le centre de gestion du Loir et Cher

Organise en 2021 :

**UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'examen professionnel d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe, est ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins **1 an** dans le **5^{ème} échelon** du grade **d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal e 2^{ème} classe** et comptant au moins **trois années** de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

En vertu de l'article 16 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription sur un tableau annuel d'avancement.

Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

Le **14 janvier 2021** dans le Loiret.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Période d'inscription : du 8 septembre 2020 au 14 octobre 2020 (17h00).

Vous avez la possibilité de vous inscrire directement sur le site www.cdg45.fr ou d'obtenir un dossier papier à retirer sur place, ou en faire la demande par courrier, courriel ou télécopie auprès du centre de gestion du Loiret à l'adresse suivante :

CENTRE DE GESTION DU LOIRET - 20 avenue des Droits de l'Homme

BP 91249 - 45002 ORLEANS CEDEX 1

Courriel : concours@cdg45.fr

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 22 octobre 2020 :

- à 17h00 pour les dossiers déposés au siège du centre de gestion du Loiret
- le cachet de la poste faisant foi, pour les dossiers acheminés par voie postale (*tout dossier insuffisamment affranchi sera automatiquement refusé*).

PRÉ INSCRIPTION EN LIGNE :

Préinscription en ligne sur le site internet du centre de gestion du Loiret : www.cdg45.fr

La préinscription ne constitue pas une inscription définitive à l'examen professionnel. Le centre de gestion du Loiret ne validera l'inscription qu'à réception, dans les délais du dépôt, du dossier imprimé par le candidat lors de la préinscription en ligne et de l'ensemble des pièces nécessaires.

Les captures d'écran ou leurs impressions ne seront pas acceptées.